

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## États consolidés des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	Périodes de 12 semaines terminées	
	le 27 mars 2010	le 28 mars 2009
<b>Ventes</b>	<b>2 321 099 \$</b>	2 195 260 \$
<b>Charges d'exploitation</b>		
Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation (note 2)	<b>2 079 327</b>	1 971 422
Amortissement	<b>64 292</b>	55 603
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>177 480</b>	168 235
Intérêts débiteurs (note 5)	<b>12 878</b>	14 506
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>164 602</b>	153 729
<b>Impôts sur les bénéfices</b>		
Exigibles	<b>55 448</b>	46 724
Futurs	<b>(6 479)</b>	163
	<b>48 969</b>	46 887
<b>Bénéfice net</b>	<b>115 633 \$</b>	106 842 \$

### Bénéfice net par action ordinaire :

De base	<b>0,53 \$</b>	0,49 \$
Dilué	<b>0,53 \$</b>	0,49 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		
– De base (en millions)	<b>217,4</b>	217,3
– Dilué (en millions)	<b>217,5</b>	217,4
Nombre réel d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>217,4</b>	217,3

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## États consolidés des bénéfices non répartis

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Périodes de 12 semaines terminées	
	le 27 mars 2010	le 28 mars 2009
<b>Bénéfices non répartis au début</b>	<b>2 297 091 \$</b>	<b>1 899 139 \$</b>
Bénéfice net	115 633	106 842
Dividendes	(48 922)	(46 727)
<b>Bénéfices non répartis à la fin</b>	<b>2 363 802 \$</b>	<b>1 959 254 \$</b>

## États consolidés du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Périodes de 12 semaines terminées	
	le 27 mars 2010	le 28 mars 2009
<b>Bénéfice net</b>	<b>115 633 \$</b>	<b>106 842 \$</b>
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>		
Variation de la perte non réalisée sur les dérivés sur taux d'intérêt (déduction faite des impôts de 132 \$ [121 \$ en 2009])	282	257
Variation de la perte non réalisée sur les dérivés sur contrat à terme d'actions (déduction faite des impôts de 215 \$ [2 \$ en 2009])	(473)	9
Montant de la perte non réalisée antérieurement constatée dans les résultats pour la période (déduction faite des impôts de 4 \$ [23 \$ en 2009])	9	91
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(182)</b>	<b>357</b>
<b>Résultat étendu</b>	<b>115 451 \$</b>	<b>107 199 \$</b>
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu au début</b>	<b>(1 125) \$</b>	<b>(3 442) \$</b>
Autres éléments du résultat étendu	(182)	357
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin</b>	<b>(1 307) \$</b>	<b>(3 085) \$</b>

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Bilans consolidés

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Le 27 mars 2010	Le 28 mars 2009	Le 2 janvier 2010
<b>Actif</b>			
À court terme			
Trésorerie	41 700 \$	26 190 \$	44 391 \$
Débiteurs	478 206	411 293	471 029
Stocks (note 2)	1 830 078	1 716 123	1 852 441
Impôts à recouvrer	3 477	9 371	-
Impôts futurs	87 665	82 285	86 161
Charges payées d'avance et dépôts	54 365	53 511	75 573
	<b>2 495 491</b>	<b>2 298 773</b>	<b>2 529 595</b>
Immobilisations corporelles (note 4)	1 567 580	1 363 472	1 566 024
Écart d'acquisition (note 3)	2 492 034	2 446 832	2 481 353
Actifs incorporels (note 3)	260 128	216 512	258 766
Autres actifs	17 411	11 872	16 716
<b>Total de l'actif</b>	<b>6 832 644 \$</b>	<b>6 337 461 \$</b>	<b>6 852 454 \$</b>
<b>Passif</b>			
À court terme			
Dette bancaire (note 6)	250 441 \$	265 058 \$	270 332 \$
Papier commercial	247 488	293 045	260 386
Créditeurs et charges à payer	910 997	845 846	964 736
Impôts à payer	-	-	17 046
Dividendes à payer	48 922	46 727	46 748
	<b>1 457 848</b>	<b>1 450 676</b>	<b>1 559 248</b>
Dette à long terme (note 9)	945 226	943 384	946 098
Autres passifs à long terme (note 4)	375 421	317 219	347 951
Impôts futurs	37 835	31 565	42 858
	<b>2 816 330</b>	<b>2 742 844</b>	<b>2 896 155</b>
Participation des franchisés	123 255	111 381	130 189
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	1 519 903	1 516 359	1 519 870
Surplus d'apport	10 661	10 708	10 274
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 307)	(3 085)	(1 125)
Bénéfices non répartis	2 363 802	1 959 254	2 297 091
	<b>2 362 495</b>	<b>1 956 169</b>	<b>2 295 966</b>
	<b>3 893 059</b>	<b>3 483 236</b>	<b>3 826 110</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>6 832 644 \$</b>	<b>6 337 461 \$</b>	<b>6 852 454 \$</b>

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Périodes de 12 semaines terminées	
	le 27 mars 2010	le 28 mars 2009
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	115 633 \$	106 842 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement	63 912	54 217
Impôts futurs	(6 479)	163
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	1 142	1 865
Rémunération à base d'actions	387	180
	<b>174 595</b>	163 267
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	(38 564)	(101 530)
Augmentation des autres passifs à long terme	12 056	9 623
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>148 087</b>	71 360
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(77 402)	(81 207)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles (note 4)	35 964	5 204
Acquisition d'entreprises (note 3)	(11 358)	(27 280)
Dépôts	1 202	555
Acquisition et mise en valeur d'actifs incorporels	(10 364)	(2 426)
Autres actifs	(982)	242
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(62 940)</b>	(104 912)
<b>Activités de financement</b>		
Dettes bancaires, montant net (note 6)	(19 891)	24 214
Papier commercial, montant net	(13 000)	(47 000)
Remboursement de la dette à court terme (note 9)	-	(200 000)
Émission de billets de série 3 (note 9)	-	250 000
Émission de billets de série 4 (note 9)	-	250 000
Dettes renouvelables, montant net	(1 298)	(200 000)
Coûts de financement engagés	-	(2 088)
Participation des franchisés	(6 934)	(7 297)
Produit de l'émission d'actions à l'exercice d'options sur actions	-	1 945
Remboursement de prêts destinés à l'achat d'actions	33	110
Dividendes versés	(46 748)	(46 709)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(87 838)</b>	23 175
<b>Diminution de la trésorerie</b>	<b>(2 691)</b>	(10 377)
<b>Trésorerie au début</b>	<b>44 391</b>	36 567
<b>Trésorerie à la fin</b>	<b>41 700 \$</b>	26 190 \$
<b>Information supplémentaire sur les flux de trésorerie</b>		
Intérêts payés	14 950 \$	4 880 \$
Impôts sur les bénéfices payés	76 343 \$	48 276 \$

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 1. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et aux mêmes conventions comptables et méthodes d'application que celles qui ont été utilisées dans la préparation des états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice de 52 semaines terminé le 2 janvier 2010. Ces états financiers ne contiennent pas toutes les informations requises en vertu des PCGR du Canada pour les états financiers annuels et, par conséquent, ils doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents et aux notes complémentaires qui sont inclus dans le rapport annuel 2009 de la Société.

En vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), la Société consolide les établissements des franchisés. Les établissements individuels des franchisés qui constituent le réseau d'établissements de la Société sont des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») dont la Société est le principal bénéficiaire. Comme les établissements des franchisés demeurent des personnes morales distinctes, la consolidation de ces établissements n'a aucune incidence sur les risques sous-jacents auxquels doit faire face la Société.

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de Corporation Shoppers Drug Mart, de ses filiales et de la plupart des établissements des franchisés qui composent le réseau d'établissements de la Société. La totalité des soldes et des opérations intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

### 2. STOCKS

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010, la Société a comptabilisé en tant que charge un coût des stocks de 1 443 516 \$ (1 384 322 \$ en 2009). Cette charge est incluse dans le coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation dans les états consolidés des résultats pour la période.

Au cours des périodes de 12 semaines terminées le 27 mars 2010 et le 28 mars 2009, aucune perte de valeur importante des stocks n'a été constatée en raison d'une valeur nette de réalisation inférieure au coût et aucune perte de valeur des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

### 3. ACQUISITIONS

Dans le cours normal des activités, la Société fait l'acquisition d'actifs ou d'actions de pharmacies. Le coût global des acquisitions, qui s'est chiffré à 11 358 \$ pour la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010 (27 280 \$ en 2009), y compris les frais engagés dans le cadre des acquisitions, est imputé principalement à l'écart d'acquisition et aux autres actifs incorporels en fonction de leur juste valeur. Les répartitions du coût d'acquisition sont préliminaires lors de leur constatation initiale et peuvent changer lors de la finalisation de l'évaluation des actifs acquis. Les activités des pharmacies acquises ont été incluses dans les résultats d'exploitation de la Société à partir de la date d'acquisition.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 4. OPÉRATIONS DE CESSION-BAIL

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010, la Société a vendu certains biens immobiliers pour un produit net de 35 470 \$ (4 869 \$ en 2009) et a conclu des contrats de cession-bail pour les superficies utilisées par les établissements des franchisés. Les baux ont été comptabilisés comme des contrats de location-exploitation. La Société a réalisé un gain à la cession de 12 358 \$ (2 195 \$ en 2009). Le gain a été reporté et est amorti sur les durées des baux, qui vont de 10 à 15 ans (20 ans en 2009). Le gain reporté est présenté dans les autres passifs à long terme.

### 5. INTÉRÊTS DÉBITEURS

Les composantes des intérêts débiteurs de la Société s'établissent comme suit :

	Périodes de 12 semaines terminées	
	le 27 mars 2010	le 28 mars 2009
Intérêts sur la dette bancaire	1 147 \$	1 534 \$
Intérêts sur le papier commercial	850	2 000
Intérêts sur la dette à court terme	-	504
Intérêts sur la dette à long terme	11 896	11 060
	13 893	15 098
Moins : intérêts capitalisés	1 015	592
	12 878 \$	14 506 \$

### 6. DETTE BANCAIRE

Les établissements des franchisés sont en mesure d'emprunter en vertu de leurs marges de crédit, qui sont garanties par la Société. La Société a conclu des ententes avec des banques afin de garantir des marges de crédit d'un montant total de 520 000 \$ (425 000 \$ en 2009). Au 27 mars 2010, les établissements des franchisés avaient utilisé un montant de 261 311 \$ (278 444 \$ en 2009) sur les marges de crédit disponibles.

### 7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La charge nette au titre des prestations constituées comprise dans les résultats pour la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010 s'élevait à 1 540 \$ (1 082 \$ en 2009) pour des prestations accordées en vertu de régimes de retraite et à 23 \$ (23 \$ en 2009) pour des prestations accordées en vertu d'autres régimes d'avantages sociaux.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 8. RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

#### Attributions de rémunération incitative à long terme

La Société a en place un régime incitatif à long terme (le « RILT ») en vertu duquel certains employés peuvent recevoir une attribution sous forme d'unités d'actions dont la valeur correspond à celle des actions ordinaires de la Société (les « unités d'actions »). Les attributions d'unités d'actions en vertu du RILT sont faites au mois de février de l'exercice suivant immédiatement l'exercice pour lequel les droits à l'attribution sont gagnés. Pour une description des attributions, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2009 de la Société. Pour les attributions de rémunération incitative à long terme ayant trait à l'exercice 2009, la Société a attribué, en février 2010, des unités d'actions assujetties à des restrictions conformément au régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions de la Société et, pour certains cadres supérieurs, les attributions d'unités d'actions assujetties à des restrictions ont été combinées à des attributions d'options sur actions, conformément au régime d'intéressement en actions (« régime d'actions ») de la Société. Aucune attribution n'a été faite en vertu du RILT pour l'exercice 2009.

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010, la Société a attribué 341 685 unités d'actions assujetties à des restrictions d'une juste valeur à la date d'attribution de 44,09 \$, dont la totalité des droits seront acquis après trois ans. L'acquisition complète des droits des unités d'actions assujetties à des restrictions se fera progressivement pour les employés qui ont reçu des attributions en vertu du RILT pour les exercices antérieurs à 2009. Au cours de la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010, la Société a constaté une charge de rémunération de 2 125 \$ relativement aux unités d'actions assujetties à des restrictions.

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010, la Société a attribué 282 120 options sur actions conformément au régime d'actions d'une juste valeur à la date d'attribution de 6,94 \$, dont les droits sont acquis au rythme de un tiers par an. Le prix d'exercice des options sur actions attribuées est de 44,09 \$ et, dès l'acquisition des droits, les options sur actions peuvent être exercées dans un délai maximal de sept ans. Au cours de la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 276 \$, évaluée à la juste valeur à la date d'attribution selon le modèle de fixation du prix des options de Black et Scholes.

### 9. REFINANCEMENT DE LA DETTE

Le 20 janvier 2009, la Société a émis 250 000 \$ en billets à moyen terme de trois ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2012 et portent intérêt à un taux fixe de 4,80 % (les « billets de série 3 »). Elle a également émis 250 000 \$ en billets à moyen terme de cinq ans qui viendront à échéance le 20 janvier 2014 et portent intérêt à un taux fixe de 5,19 % (les « billets de série 4 »). Les billets de série 3 et de série 4 ont été émis en vertu du prospectus préalable de base de la Société modifié par le supplément de fixation de prix daté du 14 janvier 2009.

Le produit net de l'émission des billets de série 3 et de série 4 a été affecté au refinancement de la dette existante et au remboursement de tous les montants non réglés en vertu de la facilité de crédit bancaire non garantie de premier rang de 364 jours (la « dette à court terme »). Cette facilité a pris fin le 20 janvier 2009.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 9. REFINANCEMENT DE LA DETTE (suite)

Le 22 juin 2009, la Société a déposé une modification à son prospectus préalable de base simplifié daté du 22 mai 2008 (le « prospectus modifié ») auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada afin d'augmenter le montant en capital global des billets à moyen terme pouvant être émis de 1 000 000 \$ à 1 500 000 \$. Sous réserve des exigences de la loi applicable, la Société peut émettre des billets à moyen terme dans le cadre du prospectus modifié pendant une période maximale de 25 mois à compter du 22 mai 2008.

Au 27 mars 2010, la Société pouvait émettre des billets à moyen terme additionnels d'un montant de 550 000 \$.

### 10. OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des risques financiers pouvant avoir une incidence négative sur sa performance financière, mais elle peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de gérer certains de ces risques. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Plus de détails sur ces risques sont fournis comme suit :

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs financiers de la Société et que les flux de trésorerie qui y sont associés varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt.

La Société, y compris son réseau d'établissements des franchisés, est assujettie aux fluctuations des taux d'intérêt en raison des emprunts qu'elle contracte aux termes de ses facilités de crédit bancaire, de son programme de papier commercial et des programmes de financement offerts à ses franchisés. Toute augmentation ou diminution des taux d'intérêt aura des répercussions défavorables ou favorables sur la performance financière de la Société.

La Société utilise des dérivés sur taux d'intérêt pour gérer ce risque, tout en surveillant de façon constante la conjoncture du marché et les répercussions des fluctuations de taux d'intérêt sur ses titres d'emprunt à taux fixe et variables. La Société est partie à un dérivé sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique global de 50 000 \$ (100 000 \$ en 2009) se rapportant à la dette sous forme de papier commercial à taux variables en une dette à taux fixe. Se reporter à la note 11 pour une analyse complémentaire du dérivé.

Au 27 mars 2010, la Société affichait une dette à taux variables non couverte de 459 311 \$ (472 444 \$ en 2009). Au cours de la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010, l'encours moyen de la dette à taux variables non couverte de la Société était de 617 993 \$ (670 969 \$ en 2009). Si les taux d'intérêt avaient été plus élevés ou moins élevés de 50 points de base au cours de la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010, le bénéfice net aurait diminué ou augmenté d'environ 500 \$ (537 \$ en 2009), respectivement, en raison de l'exposition de la Société au risque associé aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variables non couverte.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 10. OBJECTIFS ET POLITIQUE EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Par ailleurs, la Société est susceptible de subir des pertes si l'une des contreparties aux dérivés manque à ses obligations. La Société a tenté de réduire le risque lié aux contreparties en choisissant de traiter avec de grandes institutions financières. Au 27 mars 2010 et au 28 mars 2009, la Société n'est pas assujettie à ce risque, puisque les dérivés sur taux d'intérêt sont en situation de passif.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que les contreparties de la Société manquent à leurs obligations financières envers la Société et entraînent une perte de bénéfices.

Les débiteurs proviennent principalement de la vente de médicaments d'ordonnance aux gouvernements et à des régimes tiers d'assurance médicaments. Le risque de recouvrement est donc faible. Il n'y a aucune concentration des soldes liés aux débiteurs en cours. La Société considère son exposition au risque de crédit comme négligeable.

#### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que la Société ne puisse pas respecter les obligations financières liées à ses passifs financiers.

La Société établit des budgets et des prévisions sur ses flux de trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants grâce à ses activités d'exploitation, à l'accès aux facilités de crédit bancaire et aux marchés des titres d'emprunt et des capitaux qui lui permettent de respecter ses obligations financières et son programme d'investissement en immobilisations, et pour financer de nouvelles occasions de placement ou autres exigences imprévues au fur et à mesure qu'elles surviennent. La Société gère son risque d'illiquidité lié aux passifs financiers en contrôlant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation de manière à respecter ses obligations financières à court terme et en planifiant le remboursement de ses obligations financières à long terme au moyen des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation ou en émettant de nouveaux titres d'emprunt.

Les échéances contractuelles des passifs de la Société au 27 mars 2010 se détaillent comme suit :

	Paiements exigibles au cours des 90 prochains jours	Paiements exigibles entre 90 jours et moins de un an	Paiements exigibles entre un an et moins de deux ans	Paiements exigibles après deux ans	Total
Dette bancaire	250 441 \$	- \$	- \$	- \$	250 441 \$
Papier commercial	248 000	-	-	-	248 000
Créditeurs	860 207	34 836	-	-	895 043
Dividendes à payer	48 922	-	-	-	48 922
Billets à moyen terme	-	-	-	950 000	950 000
Autres passifs à long terme	-	-	10 008	15 988	25 996
Total	1 407 570 \$	34 836 \$	10 008 \$	965 988 \$	2 418 402 \$

Il n'y a aucun écart entre la valeur comptable de la dette bancaire et le montant que la Société est tenue de payer. Le montant des créditeurs et des autres passifs à long terme exclut certains passifs qui ne sont pas considérés comme des passifs financiers.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 11. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Dérivé sur taux d'intérêt

Au 27 mars 2010, la Société était partie à un dérivé sur taux d'intérêt en vue de convertir un capital théorique global de 50 000 \$ se rapportant à la dette sous forme de papier commercial à taux variables en une dette à taux fixe. Le contrat porte intérêt au taux fixe de 4,18 %, vient à échéance le 16 décembre 2010 et est assorti d'une disposition cliquet de un mois.

Selon la valeur de marché du dérivé sur taux d'intérêt en place au 27 mars 2010, la Société a constaté un passif de 1 230 \$ (4 268 \$ en 2009), dont la totalité est présentée dans les créditeurs et charges à payer (1 318 \$ dans les créditeurs et charges à payer et 2 950 \$ et dans les autres passifs à long terme en 2009). Au cours des périodes de 12 semaines terminées le 27 mars 2010 et le 28 mars 2009, la Société a déterminé que les dérivés sur taux d'intérêt constituaient des couvertures efficaces pour les taux d'intérêt variables sur la dette connexe sous forme de papier commercial. La valeur de marché a été établie en fonction des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces contrats.

#### Dérivés sur contrat à terme d'actions

La Société a recours à des contrats à terme d'actions réglés en espèces pour limiter son risque lié aux fluctuations futures du cours de ses actions en ce qui a trait aux attributions d'unités d'actions en vertu du RILT et du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions. Les produits ou les charges découlant de l'utilisation de ces instruments sont inclus dans le poste Coût des marchandises vendues et autres charges d'exploitation de la période.

Selon la valeur de marché des dérivés sur contrat à terme d'actions en place au 27 mars 2010, la Société a constaté un passif de 2 124 \$ (2 334 \$ en 2009), dont une tranche de 1 422 \$ (1 145 \$ en 2009) est présentée dans les créditeurs et charges à payer et une tranche de 702 \$ (1 189 \$ en 2009), dans les autres passifs à long terme. Au cours des périodes de 12 semaines terminées le 27 mars 2010 et le 28 mars 2009, la Société a évalué que les pourcentages des dérivés sur contrat à terme d'actions en place, liés aux unités non gagnées en vertu du RILT et du régime d'unités d'actions assujetties à des restrictions, constituaient des couvertures efficaces pour son exposition aux variations futures du cours de ses actions ordinaires liées aux unités non gagnées. La valeur de marché a été établie en fonction des renseignements fournis par la contrepartie de la Société dans le cadre de ces contrats à terme d'actions.

Au cours de la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010, un montant de 9 \$ (91 \$ en 2009) auparavant inscrit dans le cumul des autres éléments du résultat étendu a été constaté dans les résultats à titre de revenu.

#### Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers représente le montant estimatif que recevrait ou paierait la Société si elle réglait les actifs et les passifs financiers à la date de présentation de l'information.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des dépôts, de la dette bancaire, du papier commercial, de la dette à court terme, des créditeurs et des dividendes à payer se rapproche de leur valeur comptable au 27 mars 2010 et au 28 mars 2009 en raison de leur échéance à court terme. La juste valeur des créances à long terme, de la facilité à terme renouvelable et des autres passifs à long terme se rapproche de leur valeur comptable au 27 mars 2010 et au 28 mars 2009 compte tenu des taux actuels du marché liés à ces instruments. La juste valeur des billets à moyen terme au 27 mars 2010 est d'environ 1 005 698 \$, par rapport à une valeur comptable de 950 000 \$ (en excluant les coûts de transaction), ce qui s'explique par la baisse des taux d'intérêt du marché pour des instruments similaires (la juste valeur de la dette à long terme se rapprochait de sa valeur comptable en 2009).

Les dérivés sur taux d'intérêt et les dérivés sur contrat à terme d'actions sont constatés à leur juste valeur, qui est évaluée en fonction des taux actuels du marché et des renseignements fournis par les contreparties de la Société dans le cadre de ces ententes. Le dérivé sur taux d'intérêt est évalué selon le taux CDOR de Reuters pour un mois. La principale donnée d'évaluation pour les dérivés sur contrat à terme est le cours de l'action ordinaire de la Société.

### 12. GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société quant à la gestion du capital consistent à assurer une croissance rentable de ses activités tout en maintenant une souplesse financière appropriée au financement de nouvelles occasions d'investissement intéressantes et autres exigences ou occasions imprévues qui pourraient survenir. Une croissance rentable se définit comme la croissance du bénéfice en rapport avec le capital additionnel investi dans l'entreprise de manière à ce que la Société puisse tirer un taux de rendement intéressant sur ce capital. Afin de favoriser une croissance rentable, les principaux investissements de la Société comprennent des ajouts à la superficie de vente de son réseau d'établissements au moyen de la construction d'établissements nouveaux, relocalisés et agrandis, incluant les améliorations locatives et les agencements connexes, de l'acquisition de sites s'inscrivant dans son programme de réserve foncière, de même que l'acquisition de pharmacies indépendantes ou de leurs fichiers d'ordonnances. De plus, la Société effectue des dépenses en immobilisations dans les technologies de l'information et dans ses capacités de distribution afin de soutenir un réseau d'établissements en expansion. La Société procure également à ses franchisés des liquidités au moyen de prêts et de garanties. Elle compte en grande partie sur ses flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour financer son programme d'investissement en immobilisations et effectuer ses distributions de dividendes à ses actionnaires. Ces flux de trésorerie sont complétés, au besoin, au moyen de l'émission de titres d'emprunt additionnels. Au cours de la période, ces objectifs n'ont fait l'objet d'aucune modification.

La Société estime que la dette bancaire, le papier commercial, la dette à court terme, la dette à long terme (incluant la tranche à court terme de celle-ci) et les capitaux propres, déduction faite de la trésorerie, composent le total de sa structure du capital. La Société tient également compte de ses obligations en vertu de contrats de location-exploitation lorsqu'elle évalue le total de sa structure du capital. La Société gère sa structure du capital de façon à conserver les cotes de crédit de grande qualité que lui attribuent deux agences d'évaluation du crédit. En outre, afin de maintenir la structure du capital qu'elle recherche, la Société peut ajuster le niveau de dividendes versés aux actionnaires, émettre des actions supplémentaires, racheter des actions aux fins d'annulation ou procéder à l'émission ou au remboursement sur la dette. La Société est soumise à certaines clauses restrictives et elle se conformait à ces clauses au 27 mars 2010 et au 28 mars 2009.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

### 12. GESTION DU CAPITAL (suite)

La Société surveille sa structure du capital essentiellement en évaluant le ratio de sa dette nette par rapport aux capitaux propres et le ratio de sa dette nette par rapport au total de sa structure du capital, et s'assure de sa capacité à s'acquitter du service de sa dette et à respecter d'autres obligations définies en faisant un suivi de ses ratios de couverture des intérêts et autres charges fixes.

Le tableau suivant présente un sommaire de certaines informations ayant trait à la structure du capital et à la situation financière de la Société aux dates indiquées.

	27 mars 2010	28 mars 2009	2 janvier 2010
Trésorerie	(41 700) \$	(26 190) \$	(44 391) \$
Dette bancaire	250 441	265 058	270 332
Papier commercial	247 488	293 045	260 386
Dette à long terme	945 226	943 384	946 098
Dette nette	1 401 455	1 475 297	1 432 425
Capitaux propres	3 893 059	3 483 236	3 826 110
Total de la structure du capital	5 294 514 \$	4 958 533 \$	5 258 535 \$
Dette nette : capitaux propres	0,36:1	0,42:1	0,37:1
Dette nette : total de la structure du capital	0,26:1	0,30:1	0,27:1
BAIIA : intérêts débiteurs en espèces <sup>1,2</sup>	20,33:1	17,39:1	19,59:1

1. Aux fins du calcul des ratios, le BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement) se compose du BAIIA pour les exercices de 52 et de 53 semaines terminés à ces dates, suivant le cas. Le BAIIA est une mesure financière non définie par les PCGR. Les mesures financières non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

2. Les intérêts débiteurs en espèces sont également une mesure non définie par les PCGR et ils se composent des intérêts débiteurs pour les exercices de 52 et de 53 semaines terminés à ces dates, suivant le cas, excluent l'amortissement des frais de financement reportés et comprennent l'intérêt capitalisé.

Au cours de la période, la Société a maintenu sa structure du capital et sa situation financière souhaitées, comme le démontrent les ratios ci-dessus.

Un sommaire des cotes de solvabilité de la Société au 27 mars 2010 est présenté dans le tableau suivant :

	Standard & Poor's	DBRS Limited
Cote de solvabilité d'entreprises	BBB+	–
Créances non garanties de premier rang	BBB+	A (bas)
Papier commercial	–	R-1 (bas)

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Notes complémentaires

(non vérifié)

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

---

### 12. GESTION DU CAPITAL (suite)

Aucune modification n'a été apportée aux cotes de solvabilité de la Société au cours de la période de 12 semaines terminée le 27 mars 2010.

Le 8 avril 2010, DBRS Limited a placé les cotes à court et à long terme de la Société sous surveillance, avec perspective négative, en raison de l'annonce par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario (le « Ministère »), le 7 avril 2010, d'une réforme approfondie du régime de médicaments de la province. Se reporter à la note 13 pour en savoir davantage sur l'annonce du Ministère.

### 13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 7 avril 2010, le Ministère a annoncé son plan relativement à une réforme plus approfondie du régime de médicaments de la province. Les réformes proposées annoncées par le Ministère comprenaient la réduction du coût des médicaments d'ordonnance génériques pour les patients couverts par le régime public de médicaments de l'Ontario. Le coût des médicaments génériques passera du niveau actuel de 50 % du prix du médicament de marque équivalent pour les médicaments d'ordonnance génériques provenant de plusieurs compagnies à 25 % du prix du médicament de marque équivalent. Ces avantages seront aussi étendus aux patients couverts par les régimes privés sur une période de plusieurs années. Les réformes proposées comprenaient aussi des mesures visant à éliminer les indemnités professionnelles, à augmenter les frais d'exécution d'ordonnance et à rémunérer les pharmaciens pour les services supplémentaires qu'ils offrent, ce qui comprend le soutien pour l'accès aux services pharmaceutiques dans les collectivités rurales et les régions insuffisamment servies.

Le 8 avril 2010, le Ministère a publié l'avis de règlements proposés pour modifier le règlement 935 pris en application de la *Loi sur l'interchangeabilité des médicaments et les honoraires de préparation* et le règlement de l'Ontario 201/96 pris en application de la *Loi sur le régime de médicaments de l'Ontario* (collectivement, les « règlements proposés ») pour commentaires. Les règlements proposés donnent un aperçu des changements réglementaires que le Ministère propose d'adopter afin de mettre en application les réformes annoncées le 7 avril 2010.

La Société étudie actuellement ces changements proposés afin d'évaluer leur incidence sur ses ventes et sa rentabilité. Toutefois, compte non tenu de la mise en œuvre de mesures d'atténuation par la Société, elle s'attend à ce que les réformes proposées auront, en dernière analyse, une incidence négative importante sur ses activités et son rendement. À l'heure actuelle, il est impossible d'estimer cette incidence.

# CORPORATION SHOPPERS DRUG MART

## Annexe aux états financiers consolidés

(non vérifié)

---

### Annexe aux états financiers consolidés portant sur la couverture par le bénéfice

Période de 52 semaines terminée le 27 mars 2010

---

Couverture par le bénéfice des obligations liées à la dette à long terme	19,03 fois
--	------------

---

Le ratio de couverture de la dette à long terme (y compris toute tranche à court terme) par le bénéfice correspond au bénéfice (avant intérêts et impôts sur les bénéfices) divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme (y compris toute tranche à court terme). Les intérêts débiteurs excluent tous les montants liés à l'amortissement et comprennent les montants capitalisés dans les immobilisations corporelles qui étaient inclus et exclus, respectivement, dans les intérêts débiteurs, tel qu'il est présenté dans l'état consolidé des résultats de la Société pour la période.